



Mairie de MOLIETS ET MAÂ
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal **Du 24 mars 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 mars 2015 à 18h30, sous la présidence de Madame Mireille MULTEAU, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

Présents : Mme MULTEAU – Mr BELHADJ – Mme GUERINAUD - Mr VIGNAL – Mme MASSON – Mr LAGARDERE – Mr OCCHIPENTI – Mme LARRIEU – Mme CAPDEVIELLE – Mr BOISSARD – Mme BAROU.

Absents excusés : Mme HEITZ - Mr AURIEL, procuration à Mr LAGARDERE – Mr PENAVAYRE, procuration à Mme GUERINAUD.

Secrétaire de séance : Mme MASSON.

Le compte-rendu de la séance du 24 février 2015 est **adopté à l'unanimité**.



Ordre du jour

▪ **COMPTE DE GESTION 2014**

Les comptes de gestion présentés par le comptable public et concernant les budgets « Commune », « Bois et Forêts », « Eau et Assainissement », « Maison de la Petite Enfance », « Photovoltaïque », « Lotissement de la Souchette », « Lotissement du Pin Franc ».

✓ **Adopté par 12 voix pour.**

Arrivée de Madame Cécile GUERINAUD

▪ **COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

○ COMMUNE

- Résultat de clôture de l'exercice :	
- Investissement	56 620,25 €
- Fonctionnement	651 081,65 €
- Résultat global	707 701,90 €

○ EAU ET ASSAINISSEMENT

- Résultat de clôture de l'exercice :	
- Investissement	193 702,21 €
- Fonctionnement	697 483,87 €
- Résultat global	891 186,08 €

- BOIS ET FORETS
 - Résultat de clôture de l'exercice :
 - Investissement 105 678,84 €
 - Fonctionnement 46 837,18 €
 - Résultat global 152 516,02 €

 - MAISON DE LA PETITE ENFANCE
 - Résultat de clôture de l'exercice :
 - Investissement - 4 542,96 €
 - Fonctionnement - 95 147,89 €
 - Résultat global - 99 690,85 €

 - PHOTOVOLTAIQUE
 - Résultat de clôture de l'exercice :
 - Investissement - 25 794,15 €
 - Fonctionnement 3 896,38 €
 - Résultat global - 21 897,77 €

 - LOTISSEMENT LA SOUCHETTE
 - Résultat de clôture de l'exercice :
 - Investissement - 9 895,48 €
 - Fonctionnement 9 895,48 €
 - Résultat global 0,00 €

 - LOTISSEMENT LE PIN FRANC
 - Résultat de clôture de l'exercice :
 - Investissement - 143 276,43 €
 - Fonctionnement 429 691,12 €
 - Résultat global 286 414,69 €
- ✓ Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité des votants.

▪ **AFFECTATION DES RESULTATS 2014**

- COMMUNE :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 237 027,75
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 414 053,90
 - Résultat d'investissement reporté (001) EXCEDENT 56 620,25

- EAU ET ASSAINISSEMENT :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 0,00
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 697 483,87
 - Résultat d'investissement reporté (001) EXCEDENT 193 702,21

- BOIS ET FORETS :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 31 004,16
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 15 833,02
 - Résultat d'investissement reporté (001) EXCEDENT 105 678,84

▪ **ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDE ELECTRICITE**

Mr LAGARDERE nous présente le projet des Syndicats Départementaux d'Énergies (SDE24, SYDEC, SDEEG, SDEE47 et SDEPA) qui s'unissent pour constituer un groupement de commande, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Madame le Maire nous propose d'adhérer à ce groupement à titre gracieux.

✓ **Adopté à l'unanimité des votants.**

▪ **AUTORISATION MANEGE ET GONFLABLES SAISON 2015**

Madame le Maire nous demande de l'autoriser à signer une convention avec Mr UHART, relative à l'installation :

- D'une structure gonflable sur une partie de la parcelle cadastrée BH206 : 300,00 €,
- D'un manège enfantin sur la place Rose : 1 000,00 €.

Il s'agit des mêmes conditions qu'en 2014.

✓ **Adopté à l'unanimité des votants.**



Questions diverses :

Mr VIGNAL nous informe de la présence de bornes entre le camping Saint Martin et la plage. Elles servent à effectuer un relevé topographique de la plage et à l'étude sur l'érosion de la plage.
Ces deux bornes sont normalisées pour cette mesure.

Mr OCHIPENTI s'interroge sur la mauvaise signalisation de la piste cyclable.

Mme le Maire demande à chacun de relever les points exacts posant problème afin de les transmettre à MACS.

Mr OCHIPENTI regrette d'ailleurs que MACS vienne sur la commune repérer les soucis sans prendre la peine de prévenir la commune concernée.

Mr BOISSARD revient sur la dangerosité de l'entrée du lotissement de la Souchette, rue des muletiers et rue des gemmeurs, passage récurrent des camions souhaitant rejoindre la route d'Azur. Il souhaiterait que cette zone soit limitée à 30km/h.

Mme le Maire lui répond que limiter une zone à 30km/h ne se fait pas comme cela, qu'il faut contacter MACS pour connaître la démarche. Elle l'invite à s'en occuper.

Mme LARRIEU s'interroge sur l'accès piéton et cyclable en direction du U Express.

Mme le Maire lui répond que rien n'était prévu. Nous avons fait remonter la demande à MACS qui devrait l'intégrer dans ses projets 2015/2020.

Mr VIGNAL en profite pour souligner le problème du flux des eaux pluviales qui sont à revoir dans la commune, nous rencontrons plusieurs problèmes de fossés qui ne s'évacuent pas correctement.

Mr LAGARDERE s'interroge sur la viabilisation de l'arrêt (côté plage) des navettes estivales.

Mme le MAIRE répond qu'elle a rendez-vous avec MACS le lendemain et qu'elle en parlerait mais elle pense que cet endroit ne sera pas matérialisé par un abri bus.

- MAISON DE LA PETITE ENFANCE :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 0,00
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 95 147,89
 - Résultat d'investissement reporté (001) DEFICIT 4 542,96

 - PHOTOVOLTAÏQUE :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 3 896,38
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 0,00
 - Résultat d'investissement reporté (001) DEFICIT 25 794,15

 - LOTISSEMENT LA SOUCHETTE :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 0,00
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 9 895,48
 - Résultat d'investissement reporté (001) DEFICIT 9 895,48

 - LOTISSEMENT LE PIN FRANC :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) 0,00
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) 429 691,12
 - Résultat d'investissement reporté (001) DEFICIT 143 276,43
- ✓ Les affectations de résultats sont adoptés à l'unanimité des votants.

▪ **CABINET DENTAIRE / CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES MISSIONS SPS ET CONTRÔLE TECHNIQUE**

Nous avons contacté 6 entreprises pour ces missions :

Madame le Maire nous propose de les confier à l'APAVE SUDEUROPE (mieux-disant) pour un montant total de 5 832,00 € HT (pour les 2 missions).

✓ Adopté à l'unanimité des votants.

▪ **ASSISTANCE POUR LES MISSIONS D'AVENANT AU CONTRAT SAUR**

La société 2AE nous assure une assistance pour la supervision des avenants de la SAUR.

Le coût de cette mission s'élèverait à 2 113,00 € HT.

Madame le Maire nous propose donc de confier ces missions à la Société 2AE.

✓ Adopté à l'unanimité des votants.

▪ **TAXE DE SEJOUR**

Vu la loi des finances 2015, tous les mineurs sont maintenant exonérés. Il convient de modifier la délibération.

✓ Adopté à l'unanimité des votants.

Mme MASSON invite l'assemblée à l'inauguration de la Galerie Municipale « Reg'Arts en Marensin » le vendredi 27/03 à 18h30.

Elle informe également l'assemblée, qu'à compter du 4 avril, les « Fand'Art » (section peinture de l'association Culture et Loisirs) exposeront leurs œuvres, les samedis matin, à l'occasion du marché hebdomadaire.

Mme le Maire nous informe qu'une vérification de vitesse va être effectuée devant l'hôtel restaurant des écureuils.

Mr LAGARDERE en profite pour aborder le problème de stationnement devant cet établissement, en effet, les véhicules se garent sur la piste cyclable.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h.



Vu pour être affiché en date du 3 avril 2015

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Schubert', with a long horizontal flourish underneath.